Pourquoi avoir recours à nos services ?

Pour répondre à la complexité de l'environnement légal de la gestion paie.

Chaque fiche de paie constitue un cas particulier. Elle est basée sur le Code du travail, des accords de branche, des conventions collectives, et dépend aussi du régime local et d'une jurisprudence sociale en perpétuel mouvement.

Garantir la conformité de votre paie

- *Respecter la présentation matérielle des bulletins, éviter les discordances entre le contrat de travail et le bulletin de paie*
- *Calculer les éléments du brut : assiettes des primes, heures supplémentaires…*
- *Suivi des cotisations sociales et assiettes de calculs...*

En finir avec les retards concernant l'établissement de la paie mensuelle et les déclarations aux organismes qui entraînent de lourdes pénalités.

Pallier le manque de ressources et de compétences internes

Bénéficier de conseils d'acteurs RH professionnels aux compétences étendues (veille, benchmark, réseau).
Profiter de l'offre du prestataire pour disposer d'outils et d'indicateurs de performance pour piloter la stratégie et la politique RH. Limiter les risques sociaux et juridiques.
Satisfaire le client interne.

Pour rationaliser les coûts et maîtriser les effectifs RH

- *Anticiper et contrôler les coûts : ils sont contractuels donc généralement fixes et connus d'avance.*
- *Acquérir de la flexibilité dans l'organisation interne.*
- *Devenir indépendant de la variation des effectifs et des activités de l'entreprise.*
- *Maîtriser les ressources RH internes en supportant les variations de charges d'activité à l'externe.*
- *Garantir la continuité de réalisation de la prestation.*

LA PRESTATION PAIE

Simplicité, sécurité, réactivité.
Optimisation de votre gestion sociale

Le traitement de la paie

- Prise en charge du traitement et suivi des variables du mois,
- Sécurité dans l'établissement de la paie, notamment dans le traitement des fins de contrat négociées, licenciement,… gestion des temps atypiques (absence non rémunérée…),
- Gestion des compteurs de congés payés, RTT, repos compensateur …
- Suivi du franchissement des seuils effectifs :
  - formation professionnelle, appels de cotisations (contribution prévoyance, coefficient Fillon,
  - obligation d'emploi des handicapés, obligation de négociation annuelle pour les entreprises de + de 50 salariés...

Déclarations sociales

- Un contrôle ponctuel des appels cotisations de la MSA dans un souci d'une maîtrise du coût des charges sociales.
- Réalisation des interventions auprès des organismes sociaux, sur l'écart d'allègement des charges patronales (traitement différencié entre permanents et saisonniers), exonérations …
- Les formalités administratives auprès des organismes suite à toute modification juridique de l'entreprise, impact sur le changement de caisse retraite …….
- Suivi des arrêts maladie et de leur indemnisation : carence, durée d'indemnisation régime conventionnel, régime de base et prévoyance.

AVANTAGES
POUR L'EMPLOYEUR

Spécialisation de la convention collective et adaptation du plan de paie du logiciel
Collaborateur dédié, compétent, adapté à vos besoins réels, respectant la confidentialité de votre activité.

Fiabilité, gain financier, gain de temps...

LA PRESTATION RESSOURCES HUMAINES

Nos domaines d'intervention

Aide à l'embauche / recrutement

Élaborer le cahier des charges de recrutement en fonction des spécificités du poste à pourvoir :

- Identification des compétences et savoir-faire requis,
- Niveau de responsabilité, d'autonomie …
- Apporter une aide quant au choix des sources de recrutement et des supports.

Optimiser la gestion du personnel

- Élaborer ou mettre à jour votre Règlement intérieur,
- Rédaction/mise à jour des fiches de poste,
- Rédiger vos Contrats de travail et avenants.

Organiser vos élections des représentants du personnel

- Rédiger votre Protocole d'accord préélectoral,
- Élaborer l'ensemble des notes d'information relatives à l'organisation et au déroulement des élections,
- Préparer les procès-verbaux d'élections …

Veille sociale, mesures d'hygiène et sécurité au travail, pénibilité

- Comprenant le rappel des obligations de l'employeur et des salariés, les évolutions légales et conventionnelles,
- Rédaction de la fiche individuelle pénibilité (à partir du DUER …).

L'aménagement du temps de travail

- Définir le système d'organisation adapté à vos besoins et contraintes.
- Conseil pour la rédaction du projet d'Accord et dans le processus de négociation avec les partenaires sociaux.

Accompagnement dans la mise en place des procédures de rupture du contrat de travail

- Rupture conventionnelle (rédaction d'acte, calcul des indemnités), licenciement pour motif personnel sans transaction...
- Procédure de licenciement individuel pour motif économique …

CONTACT : CAROLE FABRE TEL. 04 90 27 24 68
C.FABRE@SYNDICAT-COTESDURHONE.COM